

■ POLLUTION LUMINEUSE

L'État jurassien veut réduire la lumière en dehors des localités

► **À l'image de nombreuses communes** qui assainissent progressivement leur éclairage public, l'État jurassien veut aussi réduire ses émissions lumineuses en dehors des espaces bâtis.

► **Un projet test est lancé** à Glovelier, à La Caquerelle et au col des Rangiers.

Est-il encore possible de se perdre la nuit? Avec la hausse continue des émissions lumineuses ces dernières décennies, la question mérite d'être posée. Entre 1994 et 2012, la lumière dirigée et reflétée vers le ciel a plus que doublé en Suisse. Selon le ministre jurassien de l'Environnement David Eray, plus aucun km² dans le Jura ne présente une nuit complète depuis les années 2000.

La lumière perturbe les animaux

«Les influences de la pollution lumineuse sur l'homme et les animaux sont démontrées. En survolant les villes, les oiseaux migrateurs sont par exemple très touchés. Les immenses surfaces lumineuses au sol les piègent», illustre Patrice Eschmann, chef de l'Office cantonal de l'environnement.

Cette problématique existe depuis longtemps. Cependant, elle ne suscite – il faut le dire – une prise de conscience et un engagement politique

que depuis quelques années. C'est notamment le cas de plusieurs communes jurassiennes qui prennent des mesures d'assainissement de l'éclairage public. Le projet Voie Lactée de la ville de Delémont qui a déjà permis d'assainir quelque 800 candélabres en est un bon exemple.

Et l'État dans tout cela? «Depuis l'année dernière, nous prenons toute une série de mesures», répond Patrice Eschmann. L'intensité de l'éclairage et le nombre de luminaires sont ainsi devenus des critères pour l'obtention d'un permis de construire ou d'un plan spécial. Par ailleurs, des recommandations, des incitations et de la sensibilisation se font à l'égard des communes.

Cependant, une nouvelle étape a été franchie hier soir. Même si ce n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan, l'État a

lancé un projet test sur trois sites le long du réseau cantonal.

Quinze luminaires situés à La Caquerelle, au carrefour de la Sentinelle des Rangiers, ainsi qu'au croisement entre l'ancienne route de Glovelier et la H18 sont depuis hier soir éteints. Ils devraient l'être pendant une année avant qu'un bilan soit fait par l'État, le but étant d'étendre cette mesure à une bonne partie des 300 candélabres situés à l'extérieur des communes.

La nuit, c'est normal

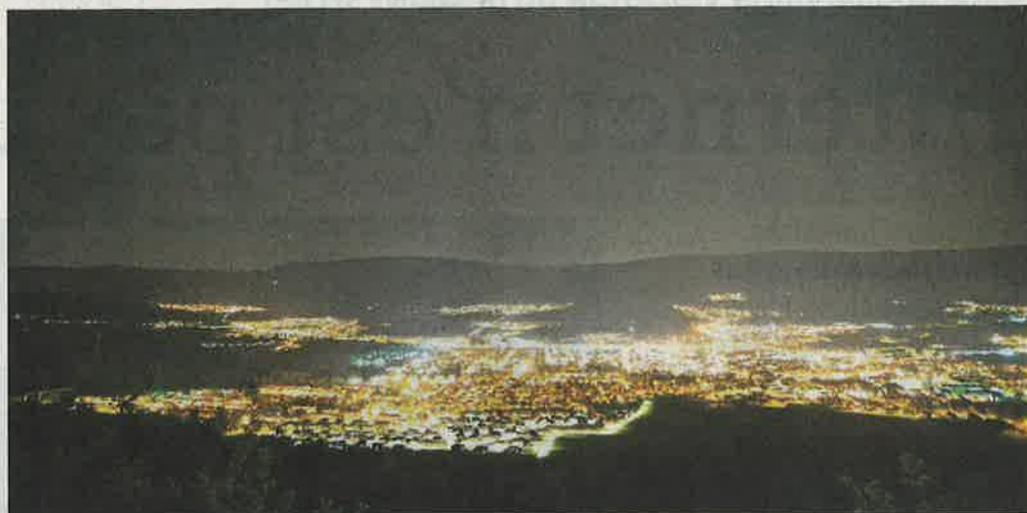
«Après une année, un bilan sera effectué, qui pourra conclure à la suppression définitive, voire au maintien de l'éclairage, avec en plus des options concernant la variation de l'intensité», souligne Pascal Mertenat, chef du Service cantonal des infrastructures. Même si certains impératifs de

sécurité pourront déterminer du maintien de certains luminaires, le canton souhaite que l'absence d'éclairage devienne la norme à l'extérieur des localités. «Nous allons faire une pesée d'intérêts pour chaque cas», affirme Pascal Eschmann.

Avec cette mesure supplémentaire, David Eray remarque que le Jura fait partie des cantons «bien armés et bien volontaires pour lutter contre la pollution lumineuse».

Même si le plus gros des émissions lumineuses continuera de se faire à l'intérieur des localités, la mesure présentée hier soir permettra de petites économies d'énergie et d'argent (un luminaire au sodium coûte 150 fr. s'il fonctionne toute la nuit). Elle contribuera aussi à retrouver le plaisir simple de contempler avec plus de facilité le ciel étoilé.

BENJAMIN FLEURY



Les effets néfastes de la pollution lumineuse (ici la vallée de Delémont) sur notre santé et la nature sont prouvés.